l'instruction. Il prétend qu'il s'est rendu à la clinique d'Esquermes et qu'il a versé le montant du mandat entre les mains d'une personne qui lui a dit se nommer Mme Thiriet. S'il a pris la fuite c'est, dit-il, parce qu'il a eu peur en apprenant que l'on allait transmettre son dossier au Parquet.

Ce facteur a été écroué et sera poursuivi pour abus de confiance.

SECRET DE LA PRINCESSE

Une Altesse royale indienne, fille des anciens Grands Mogols, admirablement belle, possédait un secret pour la blancheur du teint. Victor Vaissier a pu acquérir ce secret merveilleux, et il vous l'offre dans le savon Princesse Makoko. 0232

LILLE

A l'hôpital militaire. — Nous avons signalé la mesure qu'avait prise le général Gallet, interdisant aux infirmiers d'introduire à la caserne des provisions de bouche.

Cette décision vient d'être rapportée par l'autorité militaire, et les soldats auront le droit — ne faut-il pas parfois améliorer l'ordinaire — de se munir de toutes les provisions qui leur plairont.

L'élargissement du boulevard Carnot. — Voici qu'il est de nouveau question — nous donnons l'information à titre documentaire — de la transformation du quartier de la rue des Arts et de l'ancienne rue des Fleurs.

On avait annoncé, il y a quelque temps, qu'une puissante société financière avait projeté d'acheter à leurs propriétaires tous les immeubles en bordure de l'ancienne rue des Fleurs et ceux de la rue des Arts jusque et non compris l'immeuble portant le nº 46, soit douze immeubles de chaque côté.

Ce projet serait maintenant à la veille d'aboutir. Les expropriations faites avec le consentement de la Ville, la société, devenue propriétaire d'un immeuble quadrilatère, céderait à la Ville les 1.187 mètres carrés nécessaires pour porter à 25 mètres la largeur du boulevard, et sur le reste du terrain, soit environ 4.500 mètres carrés, construirait un immeuble de 105 mètres, boulevard Carnot, sur 42 mètres, rue des Arts. Cet immeuble serait haut de cinq étages, divisé en sept tranches du côté du boulevard, en cinq tranches du côté de la rue des Arts, et comporterait au rez-de-chaussée des magasins et aux étages des appartements modernes. Des pelouses et des jardins, derrière l'immeuble, assureraient aux locataires et à leurs enfants l'air et la lumière. Dans le fond un bâtiment à un étage serait divisé en bureaux pour négociants et en garages d'automobiles.

L'architecte serait M. Maurice Batteur, ancien pensionnaire de la ville de Lille à Rome.

Mordu par un chien. — M. René Vannark, .. ans, menuisier, rue de la Paix-d'Utrecht, 17, a été mordu à la main droite par le chien de M. Becquart, rue Alain-de-Lille.

Vols. — M. Filiatre renvoie devant le tribunal correctionnel du 10 janvier, Alfred Pyfon, qui, chargé de faire examiner un chien par un vétérinaire, vendit l'animal et empocha le montant de la consultation, 3 francs.

— Se servant d'une fausse clef, un individu a pénétré dans la maison de M. Henri Marescaux, imprimeur, rue du Quai, 26, et a pris un numéroteur valant 40 francs.

— L'agent de sûreté Taisne a arrêté Constant D..., 20 ans, rue des Rogations, qui aurait dérobé une bicyclette.

— On a pris à M. Edouard Davaluy, voyageur à Wattignies, un porte-monnaie contenant 40 francs.

— Un malfaiteur s'est introduit dans la demeure de M. Cheval, tailleur, rue Desrousseaux, 26, et y a pris une bague valant 25 francs.

Pendu. — M. César Breton, 43 ans, chauffeur d'usine, rue Raspail, 5, s'est pendu dans sa chambre.

LILLE-CINEMA
11-13, parvis Saint-Maurice

Ce soir, à 8 h. 1/2, « Des Ténèbres à la Lumière », superbe film sensationnel en deux parties ; Une Promenade à Venise » ; « Sur la Ligne du Simplon », superbe panorama ; les Actualités de la semaine ; « Les Etrennes de Bout de Zan » ; Le Chapeau de Patachon » ; « Polidor et le lait » forment une réunion de numéros les plus sensationnels. Demain, Matinée de famille à 4 heures.

ÉTAT CIVIL DE LILLE

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE. 090

du 5 janvier

Naissances. — Jean Jadoul, rue de Mulhouse, 12. — Julienne Ardités, rue des Bois-Blancs, 101. — Martial Remy, rue Colbert, 109. — André Labousse, rue Saint-André, 148. — Ivette Blain, boulevard Louis XIV, 59. — Denise Houchez, rue St-André, 35. — Albertine Deville, rue Copernic, 33. — Paule Dauverchain, rue Gustave-Jonquet, 14. — Mathilde Deplancq, rue du Faubourg de Roubaix, 100. — Jules Laloux, rue Nationale, 120. — Geneviève Tiersonne, rue Caumartin, 59. — Fleury Wallart, rue des Etaques, 36. — Laure Breton, rue du Curé-St-Sauveur, 7. — Alphonse Lherminez, rue des Pénitentes, 19.

Décès. — Renée Nachtergaele, 3 ans, rue de Trévise, 60. — Marcelle Letellier, 8 mois, rue Philippe-de-Comines, 96. — Victor Taymans, 56 ans, célibataire, rue d'Austerlitz, 85. — Charles Bauwens, 4 mois, rue de l'Arbrisseau 3. — Marie Dubout, 40 ans 1/2, épouse de Victor Leclercq, rue de Rivoli, 27. — Pauline Roussel, 76 ans 1/2, veuve d'Henri Devos ; Louis Gobert, 67 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 104. — Mélanie Blanquart, 81 ans, célibataire, rue Masséna, 10. — Arthur Geberos, 54 ans, époux de Zulma Willems, rue des Bateliers, 21. — Adam Louppe, 53 ans 1/2, célibataire, boulevard Montebello, 106. — Aglaé Turdeux, 59 ans 1/2, veuve de Joseph Bouffet, rue Magran, 47. — Léonie Becquereau, 75 ans, veuve de Désiré Billet, rue Meurein, 73. — Raoul Couvet, 36 ans, célibataire, rue Ste-Catherine, 60. — Daniel Lemaire, 69 ans, époux de Judith Parent, rue A.-Casse, 18. — Suzanne Libert, 2 ans, place Fernig, 10.

LISTE DES COMMUNES BELGES

pour lesquelles l'affranchissement des lettres, en France, n'est que de

dix centimes au DEPART DE LILLE

Aelbeke, Anseroeul, Antoing, Bailleul, Barichove, Becelaere, Beclers, Belleghem, Bevere, Bisseghem, Blandain, Bléharies, Calonne, Callea, Chercq, Comines, Courtrai, Coyghem, Cuerne, Dadizeele, Dranoutre, Dottignies, Esquelmes, Ere, Espienes, Esplechin, Esquelmes, Ettambourg, Estampuis, Eyregnies, Froidmont, Fontenoy, Froyennes, Gamain, Gheluwe, La Glanerie, Guegnies, Gulleghem, Harlebeke, Havinnes, Heerstert, Helchin, Herinnes-les-P., Herseaux, Heule, Hilchim, Hallain, Hoollebecq, Houthem les-Y., Howardries, Huistre, Jollain, Kain, Kemmel, Lamain, La Plaigne, Lauwe, Ledeghem, Leers, Lendelede, Lesdain, Locre, Luignes, Marck, Marquain, Maubray, Melles, Menin, Messines, Mont-Heerster, Molembaix, Mont-Saint-Aubert, Moorslede, Mourcourt, Mouscron, Nechin, Neuve-Eglise, Obigies, Orcq.

Passchendaele, Pecq, Peronne, Ploegsteert, Popuelles, Pottes, Quartes, Ramegnies-Chin, Reckem, Rolleghem, Rougy, Rumes, Petit-Rumes, Rumillies, Saint-Genois, Saint-Maur, Sweveghem, Taintignies, Templeuve, Thumesgies, Tournai, Vaulx, Velaines, Velvain, Vlamertinghe, Warchin, Warcoing, Warneton, Wervicq, Wevelghem, Wez, Wulverghem, Wytschaete, Ypres, Zandvoorde-Comines.

MAUBOURDIN

Union mutuelle catholique ouvrière Saint-Maclou. — Les membres honoraires et les membres actifs de l'U. S. M. sont invités à la réunion générale mensuelle qui aura lieu aujourd'hui, mardi 6 janvier, à 8 heures et demie du soir dans la salle des fêtes du Patronage, rue de la Gare.

A cause de la Noël et du Nouvel An, il y aura des chants avec des projections lumineuses.

ROUBAIX

LE BARDE BOTREL A ROUBAIX

Nous apprenons que M. et Mme Botrel viendront à Roubaix le jeudi 29 janvier prochain, donner une grande fête avec le concours de plusieurs artistes distingués, au profit de la Maison des Œuvres de la rue du Vieil-Abreuvoir.

La réputation du barde breton n'est plus à faire ; tous ceux qui sont restés sous le charme de ses chansons et de ses poèmes se feront un plaisir de venir l'entendre de nouveau.

La soirée Botrel, avons-nous dit, est organisée au profit de la Maison des Œuvres. Chacun sait que l'ancien pensionnat des Dames de la Sainte-Union abrite dans ses murs de nombreux groupements catholiques dont voici les principaux : Association Centrale Roubaisienne, Jeunesse Catholique, l'*Effort*, l'Union des Sociétés Sportives, Tiers-Ordre de St-François, Cercle de la Concorde, bureau de placement de l'Association des Anciens Elèves de l'enseignement libre, Œuvre de St-François Régis pour faciliter les mariages des indigents, Secrétariat du Peuple, Ligue Evangélique, Bibliothèque populaire, Œuvre des Projections, Ligue Sociale d'Acheteurs, Conférence St-Vincent de Paul, Œuvre de St-Lazare, Comité paroissial de St-Martin, Œuvre des catéchismes, Cercle d'Etudes, etc., etc.

Nous invitons tous les catholiques et tous nos lecteurs à répondre avec le plus grand empressement à l'appel des organisateurs et à se trouver nombreux le jeudi 29 janvier pour la soirée Botrel.

LES INCENDIES EN 1913

78 INCENDIES, OCCASIONNANT UN MILLION DE DEGATS, ONT ECLATE L'AN DERNIER A ROUBAIX. — UNE QUINZAINE DE POMPIERS FURENT BLESSES.

Au cours de l'année qui vient de s'achever, les pompiers ont été appelés 78 fois pour des incendies qui ont éclaté à Roubaix. Tous sont loin d'avoir eu la même importance puisque les sinistres se répartissent de la façon suivante : 14 n'ont occasionné que des dégâts insignifiants ; dans 20 autres incendies les pertes ont été inférieures à 1000 francs, et dans 14 inférieures à 10.000 francs. D'ailleurs l'estimation totale des dégâts occasionnés par ces 78 incendies s'élève à 1 million de francs contre 400.000 francs en 1912.

Les cinq incendies les plus importants sont ceux survenus le : 15 janvier, à l'usine J.-L. Dubar, rue du Fresnoy (200.000 fr. de dégâts) ; — le 23 février, au tissage Alphonse Vernier et fils, rue du Pays (400.000 fr. de dégâts) ; — le 14 septembre, boulevard d'Armentières, à l'usine Lefebvre et Bastin (30.000 fr. de dégâts) ; — le 18 septembre, usine Henri Prouvost, rue du Nouveau-Monde (60.000 fr. de dégâts) ; — le 26 octobre, quincaillerie Vandroy, rue de Lannoy (100.000 fr. de dégâts).

Les dégâts causés par des incendies survenus en des immeubles non assurés s'élèvent à environ 48.000 fr.

Les incendies ont éclaté au nombre de 10 pendant le mois de janvier 1913 ; de 8 pendant les mois de juin, septembre et novembre ; de 7 pendant les mois de mars et de février. Pour les autres mois la moyenne a été de 3 et 4.

Au cours de leurs interventions, les pompiers ont opéré le sauvetage d'une femme ; par contre une quinzaine d'entre eux ont été blessés, dont cinq notamment le 28 novembre, rue d'Epinal, à la suite de l'explosion survenue dans les ateliers de construction de M. Leroy.

VOIR PLUS HAUT : Une rixe dans un estaminet.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 29 décembre 1913 au 4 janvier. — Nombre de portions distribuées : Adultes et enfants, 788. — Dons reçus : de MM. Isaac Holden et fils, Croix, 50 kilos vieux cuirs ; de MM. A. et E. Motte, 100 doms de 1/2 hect. charbon. — D'un anonyme : Vieux vêtements ; 2 kil. débris de cuirs.

Vie du Révérend Père Bailly, fondateur de la « Croix ». — Lettres du Père Marie-Antoine, si connu des pèlerins de Lourdes. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Caisse d'épargne. — Les versements se sont élevés à ..3.795 francs, dont 122.795 fr. pour Roubaix, 9.271 fr. pour Lannoy ; 9.188 fr. à Croix ; 9.019 fr. à Wattrelos et 2.523 fr. à Ascq.

Remboursements : 87.609 fr. 65, dont 81.845 fr. 77 à Roubaix ; 373 fr. à Lannoy ; 758 fr. 17 à Croix ; 126 fr. 14 à Wattrelos et 2.477 fr. 57 à Ascq. — Excédents de dépôts : 66.185 fr. 35.

La fraude. — Les douaniers de Roubaix-gauche ont arrêté, lundi matin, au Pont du Laboureur, Sophie Dutilleul, dite « Macquard », 28 ans, soigneuse, à Roubaix. Elle était nantie de 600 grammes de tabac, 300 grammes de poivre et 100 grammes de café, valant 10 francs.

Un noyé. — M. Yvo Peters, 17, rue de Babylone, a retiré, lundi matin, du canal, quai de Wattrelos, un cadavre paraissant avoir séjourné assez longtemps dans l'eau, mais ne portant aucune trace de violences.

Le corps a été transporté à la morgue. Le noyé portait un veston et gilet noirs, un tricot de laine vineuse une chemise rayée blanc et rouge, deux pantalons foncés, deux paires de chaussettes noires, des souliers usagés. Il paraît âgé d'une cinquantaine d'années.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Soirée à 8 h. 1/2. Continuation du beau programme de la semaine : **La Marche des Rois**, **Au gré des Flots**, **La Course** (drames), ainsi que les amusantes comédies.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 5 janvier

Michel Destroyes, rue Rocroi, 85. — Fernand Delarue, rue Decrème, cour Decottignies, 4. — Denise Cornélis, rue du Fontenoy, cour Moreau, 12. — Angèle Vomberge, rue de Condé, cour Condé, 20. — Lucien Poutzeele, rue du Tilleul, 208 *bis*, cour Roussel, 5. — Georgette Desutter, rue Bernard, cour Duquesnoy, 6. — Jean Happe, rue du Fort, 38. — Lucienne Leclercq, rue du Pile, cour Delannoy, 2. — Jeanne Meurisse, boulevard de Cambrai. — Simone Declerck, rue des Chasseurs, 7. — Lucienne Anthoons, rue du Grand-Chemin, 91.

Mariage. — Emile Farvacque, employé de commerce, rue du Collège, 75 et Emma Panez, s. prof., rue de la Vigne, cour Mathieu-Delcourt, 5.

Décès. — Georgette Leplat, 1 mois, rue Duflot, 47. — Palmyre Létoret, 49 ans, boulevard de Paris, 39. — Antoinette Cornille, 88 ans, rue Lacroix, cour Jacquard, 5. — Anna Forier, 28 ans, avenue Julien-Lagache. — Sidonie Honorez, 75 ans, rue Bois-le-Duc, 2. — Sophie Delannoy, 70 ans, rue de Lannoy, fort Despretz, 35. — Mélanie Bourgeois, 77 ans, avenue Julien-Lagache. — Gabriel Verspeeten, 19 an, rue du Pile, cour Auguste-Bonte. — J.-B. Lefebvre, 75 ans, rue d'Anzin, 40.

CROIX. — Du 5 janvier. — Naissance. — Marguerite Demoor, rue Berthelot.

Décès. — Marie Morez, 70 ans, rue Pasteur, 7. — Marie Vanstenkiste, 80 ans, rue de Maubeuge, 31.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Statistique religieuse. — Pendant l'année 1913, il y a eu dans la paroisse, 297 baptêmes, 142 mariages et 238 décès.

Respectez la Police. — Le garde Houttemane, de service au hameau de Sainte-Marguerite, rencontra Elisa Vandeplassche, 31 ans, marchande de quatre-saisons, à Roubaix, qui, mécontente du droit de place que le garde lui faisait payer, injuria celui-ci. N'ayant pas de plaque elle fut gratifiée d'un procès-verbal et se rebella avec le garde. Elle sera poursuivie pour outrages et rébellion.

Elisa Vandeplassche a été laissée en liberté provisoire.

Vol au « Pignon Noir ». — Un audacieux cambrioleur s'est introduit chez M. Steenhaut, au hameau du « Pignon Noir », après son départ et celui de son fils pour l'usine. Il a dérobé une somme de 46 francs qui se trouvait dans un coffret, au grenier.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

WATTRELOS. — Naissances. — Lucienne Broux, rue d'Audenarde, 10. — Simone Duthoit, rue des Fleurs, ruelle Jonville, 11. — Henri Demeyère, rue Monge, 48.

Mariage. — Robert Thiébaut, cireur et Orélie Depraetère, retordeuse.

Décès. — Jules Deffrennes, 70 ans, rue Jean-Bart, 17. — Augustine Delespaul, 73 ans, rue de Tourcoing.

CROIX

La classe 1914. — La classe 1914 comprend 160 conscrits. Les intéressés peuvent consulter la liste affichée dans les couloirs de la mairie.

WASQUEHAL

Accident de travail. — Aux Produits Chimiques, Eycken et Leroy, un homme de peine, Charles Bailleul, 45 ans, domicilié à Croix, fut brûlé au bras gauche par un jet d'eau bouillante. 10 jours de repos. Docteur Liénard.

Tentative de cambriolage. — Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Achille Jouret, fils de Mme veuve Jouret, demeurant Impasse Saint-Nicolas, rentrant chez sa mère et se retirant dans la cour vit s'échappel à toute jambe, d'une pièce contiguë à la cuisine, un individu chaussé de pantoufles. Se lançant immédiatement à sa poursuite, il l'abandonna après une course de 300 mètres, ayant été victime d'une chute. Rentré chez lui, il s'aperçut que le cambrioleur, qui après avoir forcé la serrure de cette pièce n'avait pas eu le temps de dérober les lapins qui s'y trouvaient.

LANNOY

Accidents de travail. — Désiré Clarisse, 38 ans, cardeur à l'usine Parent-Montfort, s'est fait une piqûre infectée au pouce droit. Douze jours de repos ; docteur Bernard.

— Un menuisier de la maison Delcroix-Delattre, entrepreneur de menuiserie, Brenin, 25 ans, à Toufflers, a eu l'index et le majeurs droits écrasés par une toupie. L'amputation a été pratiquée par le docteur Caudmont, qui lui a prescrit six semaines de repos.

— Au même établissement, Félix Delcroix, 31 ans, ménuisier, à Lannoy, a eu la main gauche blessée au cours de son travail. Quinze jours de repos ; docteur Caudmont.

LYS-LEZ-LANNOY

Statistique du 4e trimestre. — Pendant le 4e trimestre 1913, le bureau de l'état-civil a enregistré 31 naissances, 21 mariages et 18 décès.

Accidents de travail. — Une dévideuse de la filature Delannoy et fils, Blanche Deltour, 29 ans, à Lys, a eu la main droite coupée par un organe de son métier, par suite d'un faux mouvement. 15 jours de repos. Docteur Wartel

— Alphonse Derine, 36 ans, ouvrier à l'usine Boutemy frères, s'est luxé l'épaule droite en tombant. 35 jours de repos. Docteur Parmentier.

— Un emballeur de la maison Hernel-Soet, négociant en déchets, Alfred Egrepont, 32 ans, à Lannoy, s'est foulé le poignet droit au cours de son travail.

LYS-LEZ-LANNOY. — Mariage. — Richard Décottignies, débourreur et Marie Denaulet, fileuse.

TOURCOING

Les fêtes enfantines. — La deuxième fête enfantine pour les écoliers en vacances a eu lieu lundi après-midi, à la Maison des Œuvres. Nombre d'enfants sont arrivés beaucoup trop tôt, mais M. l'abbé Delattre a occupé leur temps, le plus utilement du monde, par la récitation du chapelet et le chant de quelques cantiques. A 3 heures a commencé la séance. M. l'abbé Descamps a donné en forme de causerie une leçon de catéchisme que des vues projetées rendaient plus sensibles à l'intelligence des écoliers. Il fut écouté pendant une heure avec une attention vraiment religieuse. La seconde partie de l'après-midi fut consacrée au cinématographe. Les scènes qui furent représentées firent la joie des enfants.

Jeudi, programme nouveau. La conférence avec projections sera donnée par M. l'abbé Lefebvre, vicaire à Saint-Christophe. Les vues fixes et animées seront nouvelles. Les parents sont informés que la porte d'entrée ne sera pas ouverte avant deux heures et demie. Inutile d'envoyer les enfants plus tôt puisque la fête ne commence qu'à trois heures.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0276

Les vols au marché. — Mme Burbure, rue d'Alsace, 52, se promenait lundi matin devant les échoppes des marchands installés sur la Grande-Place. Lorsqu'elle voulut faire une emplette elle s'aperçut que son porte-monnaie contenant 155 francs lui avait été dérobé.

Plainte a été déposée.

PEAUX, TAPIS-BROSSES, ART. MENAGE
Gau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 0149

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 5 janvier

Naissances. — Gérard Keignaert, rue des Cinq-Voies, rangée Delcroix, 14. — Maurice Bouche, rue de Constantinople, 15.

Mariages. — Cyrille Benoit, horloger et Clara Lagache, ménagère. — René Cottenier, poêlier et Marie Bouche, festonneuse.

Décès. — Alexandre Douterluingue, 31 ans, rue Bonne-Nouvelle, impasse. — Jules Catteau, 63 ans, rue Fénelon, 28.

BOUSBECQUE. — Naissances. — André Vanzaetle section des Bois. — Germaine Haequette, rue du Roncq.

Décès. — Claire Hazebroucq, 49 ans, rue des Processions.

HALLUIN. — Naissance. — Charles Gallois, rue de Linselles.

Décès. — Robert Hollebeke, 6 mois, au Ham.

LINSELLES. — Décès. — Albertine Estienne, 16 ans, au Cagebert.

MOUVAUX

Résultat d'adjudication. — Lundi, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu une adjudication pour les travaux de plomberie, zinc, couvertures de la nouvelle Mairie.

M. Albert Destailleur a été déclaré adjudicataire, moyennant 19 % de rabais, sur le montant du devis s'élevant à 9.309 fr. 85.

Bris de clôture. — Louis W..., rue de Roubaix, est propriétaire de quelques maisons situées dans une cour de cette rue. Malheureusement l'un des locataires, R..., étant chargé de famille, lui doit deux mois de loyer. Le propriétaire alla signifier au locataire d'avoir à partir. Celui-ci faisant la sourde oreille, W... se rendit dans l'immeuble, descella la porte, la brisa et emporta les débris, au surplus il brisa trois carreaux. R... a déposé une plainte au commissaire de police, pour bris de clôture et violation de domicile.

ARMENTIERES

Accidents de travail. — Henri Garcin, 18 ans, tisseur, rue de la Lys : index gauche pris et blessé dans son métier.

— Auguste Declercq, 43 ans, chauffeur, à Lichtervelde : chute, contusion des côtes.

— Pauline Bartier, 36 ans, encaisseuse, rue d'Erquinghem cour du Soulier-d'Or : blessure au pouce gauche par une pointe. Vingt jours de repos.

— Alphonse Vandemputte, 50 ans, pareur, à La Chapelle : déchirure musculaire en levant un rouleau.

— Camille Duthieuw, 34 ans, manœuvre, avenue Breuwart : chute d'un camion, contusion du biceps droit.

— André Declercq, 22 ans, tisseur, rue de Messines prolongée, 14 : entorse du poignet gauche en portant un rouleau. Vingt jours de repos.

Auto et voiture. — Dimanche matin, à l'angle des rues Nationale et du Faubourg-de-Dunkerque, une auto venant de la direction de Lille, a tamponné la voiture de M. Vandromme, boucher à Sailly. La voiture a été jetée dans la vitrine de la succursale des Grandes Epiceries du Nord. Le cheval est blessé, les dégâts de la voiture sont peu importants.

Des 7 personnes que contenait la voiture, aucune n'est blessée.

Arrestation. — Dimanche soir, la police a arrêté, au Marché aux Toiles, une femme en état d'ivresse, sans papiers d'identité et ne pouvant prouver ses moyens d'existence. C'était Julie Gardet, 25 ans, née à Iwuy et se disant colporteuse. Elle a été conduite à Lille, lundi après-midi, et sera poursuivie pour ivresse et vagabondage.

ARMENTIÈRES. — Du 5 janvier. — Naissances. — Noël Bétail, rue d'Ypres, 184. — Berthe Bohler, Chemin du Bizet, cour Leroy, 18. — Antoinette Santré, rue de la Lys, cour St-Mamert. — Prosper Durnez, rue Jules-Lebleu, cour St-Charles, 1. — Geneviève Dhaine, rue du Faubourg de Lille, 122.

Décès. — Henri Lesecq, 69 ans, place de l'Eglise, 2. — Jean Guillerme, 54 ans, Chemin-Vert, 3. — Irène Dobbelaere, 60 ans, rue d'Ypres, cité Réghin, 29. — Lucien Piers, 2 ans 11 mois, rue St-Pierre, 10. — Georges Deporter, 55 ans, Chemin-Vert, 3.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, Rue Royale, 21, LILLE 041

DUNKERQUE

Rapatriement de naufragés. — Lundi est arrivé sur rade, le 4-mâts français « Loire », venant d'Iquique avec nitrate ; ce voilier a à son bord 28 naufragés du 3-mâts anglais « Dalgomer », péri il y a près de 3 mois près des îles Falkland, lesquels ont été recueillis par lui peu après la catastrophe.

Des fonctionnaires anglais sont arrivés à Dunkerque, pour se rendre à bord du voilier afin de commencer une enquête sur les causes du sinistre.

Cambriolage. — Des individus restés inconnus ont pénétré avec effraction par la cave dans la boucherie Decool-Labis, à l'angle des rues Emmery et des Vieux-Remparts, durant la nuit. Dérangés dans leurs opérations par le boucher, réveillé en sursaut, les cambrioleurs ont pris la fuite en emportant de la viande découpée, du beurre, des œufs et quelques bouteilles de vin rangées dans la cave.

Maigrir ou Grossir à volonté

Ce résultat s'obtient très facilement par la régularisation des fonctions de l'estomac ou de l'intestin

Il me faut encore revenir sur le traitement du docteur Lanfranc, le célèbre spécialiste des maladies de l'estomac et de l'intestin. J'ai dit qu'en réduisant au minimum le travail du tube digestif, la formule composée : feuilles de sauge, de menthe, d'étoile d'anis et de tersodia concentré régularisait les fonctions de l'estomac et de l'intestin et guérissait infailliblement toutes les maladies de ces organes.

Or, un effet indirect fort curieux de ce traitement est de faire engraisser les maigre et de faire maigrir les gras. Voici pourquoi : l'intestin a pour fonction : 1º dans sa première partie, de *neutraliser* la bouillie alimentaire acide qui lui arrive de l'estomac ; 2º dans sa seconde partie, de *digérer* cette bouillie sous l'action des ferments solubles du suc intestinal ; 3º dans sa troisième partie, d'*absorber* les produits digérés. Chez l'homme normal, les dimensions de ces trois portions de l'intestin ont entre elles un rapport constant. Chez les maigres, les deux dernières portions sont réduites, et par contre, exagérées chez les gras.

L'effet du traitement par le tersodia concentré est précisément de ramener, chez les maigres et les gras, ces trois portions à leur rapport normal, par conséquent d'augmenter l'absorption des aliments chez les maigres et de la diminuer chez les gras. C'est ainsi que les hyperchlorydriques, dont la portion de l'intestin chargée de la neutralisation est exagérée aux dépens des deux autres, sont le plus souvent maigres, même s'ils mangent beaucoup. Traités par le tersodia concentré, ils atteindront, en peu de temps, le poids correspondant à leur taille. J'ai moi-même répété l'expérience plusieurs centaines de fois, notamment sur M. Babin, représentant de commerce, 71, rue de Maubeuge, Paris, qui en un mois a augmenté de 5 kilogs. Je répète la formule pour ceux qui ne se la rappelleraient plus : faire bouillir et infuser, dans un litre d'eau, cinq feuilles de sauge, cinq feuilles de menthe, deux étoiles d'anis, sucrer un peu, passer, laisser refroidir et faire dissoudre une cuillerée à soupe de tersodia concentré. Prendre un demi-verre après chaque repas. — Dr JEAN. 0206

DOUAI

Au marché d'affrètement de lundi, les ordres sont toujours presque nuls ; plusieurs affréteurs n'ayant aucun voyage à offrir aux mariniers ne sont pas venus. Les cours, dont certains sont nominatifs, restent pour la plupart stationnaires. Voici les prix de bases : Paris et Rouen 5,25, Nancy 5,50, Saint-Diziers 4,50, Reims 3,50, Amiens 3,25 Chauny 2,23, Dunkerque 1.40.

La fugue du caissier. — L'enquête est terminée quant aux détournements commis par George. Le procès-verbal contenant les dépositions entendues par la police a été transmis au parquet qui a saisi M. le Juge d'instruction Certeux. Ce magistrat a lancé un mandat d'arrêt contre le caissier infidèle.

VALENCIENNES

Acte de courage. — L'agent Havez a arrêté un cheval attelé à une voiture de place qui s'était emballé et avait pris la direction de la rue du Quesnoy.

Toutes nos félicitations.

Disparition. — François Chigard, 17 ans, ouvrier à l'usine d'Escaut-et-Meuse, est disparu après avoir touché sa quinzaine et n'a plus reparu au domicile de ses parents qui ont avisé M. le Commissaire de police.

BRUAY

Un vol a été commis chez Mme veuve Joseph Wacheul, rue Bel-Air, pendant une absence de cette personne. Le voleur s'est emparé de 25 fr. cachés sous une tasse à café posée sur un buffet. Mme Wacheul s'était absentée une heure à peine et avait négligé de fermer sa porte à clef. Elle a porté plainte.

Pour redevenir brune,
Pour redevenir blonde,
n'employez qu'un liquide incolore

Combien de femmes qui désireraient retrouver les cheveux de leur enfance. Brunes et blondes voient, hélas ! avec l'âge, leur chevelure devenir gris sale, puis blanche, bien heureuses encore, lorsque l'emploi de teintures dangereuses ne leur donne pas une couleur indéfinissable, qui fait sourire. Heureusement qu'aujourd'hui, avec les progrès de la science, on est arrivé à trouver le principe colorant même du cheveu, le tonique qui permet de faire revenir le cheveu à la couleur de jeunesse, brun ou blond, si abîmé soit-il par les mauvaises teintures, et qui, de plus, provoque la pousse du cheveu et le rend souple, soyeux et vivant. Ecoutez plutôt Mme Terrisse, 165, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie (Seine), qui employa une recette fort simple et qui se félicite, elle dont les cheveux devenaient blancs et de plus en plus rares, d'avoir aujourd'hui des nattes à faire envie à plus d'une jeune fille. Elle se procura chez son pharmacien dix grammes d'hyposulfite, qu'elle fit mélanger avec cinquante grammes d'eau de roses. Elle acheta également un flacon de soixante grammes de juvénileau. En parties égales, au fur et à mesure et selon ses besoins, elle mélangea les deux liquides et en appliqua, soir et matin, le long de ses cheveux blancs, gris ou décolorés, avec une petite brosse. En douze jours, elle avait obtenu le résultat qu'elle désirait. 0208

CAMBRAI

Vagabondage. — Marcel Brongnard, 32 ans, sans profession, né à Arras, a été arrêté à Cambrai pour vagabondage et écroué à la maison d'arrêt.

Congestion occasionnée par le froid. — Un sieur Leroy, 43 ans, haleur de bateaux, demeurant à la Porte de Selles, a été frappé, sur la digue du canal, d'une congestion qu'on attribue au froid.

GONNELIEU

Un pendu. — Louis Oubry, 53 ans, tisseur, vivant seul dans un taudis, a été trouvé pendu au plafond de son logement. Le malheureux était souffrant depuis longtemps.

Installation de SALLES DE BAINS, W.-C.
ALBERT MATRAU
ZINC, GAZ, EAU
LILLE, 65, rue de Béthune, 65, LILLE 00.

Faits divers

Un bébé ébouillanté
A GUINCHY

Le petit Cornil Roose, âgé de sept mois, était assis près du feu. Sa sœur fit tomber sur lui une casserole d'eau bouillante. Malgré les soins que l'on put lui donner, le pauvre enfant est mort après d'atroces souffrances.

Cinémas pour Collèges, Institutions et Salons. Demandez catalogues, 2 bis, place République, Lille. Service spécial du Cinéma Perfecta. 075-3

Un vapeur en détresse
A CALAIS

Le chalutier calaisien « Elise », appartenant à M. Beaugrand, armateur, a recueilli, au large du port, le vapeur de pêche boulonnais « 2687 », qui voguait à la dérive et faisait des signaux de détresse, ayant un câble en acier pris autour de son hélice. Le bateau calaisien prit le vapeur à sa remorque et le ramena au port de Calais.

DIABETE OU ALBUMINURIE

douleurs, difficultés d'uriner, etc., pour les 2 sexes et tous les âges, hémorroïdes.

Guérison rapide, complète et sans rechute par extraits de plantes absolt inoffensifs. Dem. la broch. grat. nº 12, très utile, au Docteur G. Damman (qui a trouvé lui-même ces remèdes), 76, rue du Trône, Bruxelles (Belgique) ou aux dépôts pharm. Corbeaux, r. de Lannoy, 20, à Roubaix ou ph. Dubois, r. du Tilleul, 50, Tourcoing (indiquez la maladie, s. v. p.). 0168

DÉPÊCHES de la NUIT

L'éboulement du Métro

Les corps de Baptiste Gores et de Raymond Alizey ont été retirés ce matin de l'éboulement des travaux du Métro et transportés à la Morgue. Il reste encore le corps de Allez, dit Lecomte.

On a procédé ce matin à des travaux de boisement pour agrandir de deux mètres le puits percé rue de Constantine, en face du nº 11, mais les travaux seront assez longs.

A 6 heures du soir, les sauveteurs parvenaient à retirer le dernier cadavre.

Le VOL DE L'AUTO
A PARIS

Paris. — On sait que deux individus, qui cachent soigneusement leur identité, ont été arrêtés pour le vol d'un auto commis, rue de l'Echiquier, au préjudice de M. Grenier.

Le commissaire de police a perquisitionné au domicile de l'un d'eux, un soi-disant Videmot, puis il a voulu confronter le deuxième inculpé, qui déclare se nommer Kazam, avec M. Bachie, de Versailles, qui fut récemment victime d'une agression dans cette localité; mais ce dernier n'ayant pas été touché par la convocation, la confrontation ne put avoir lieu.

Le commissaire a interrogé le charbonnier Calournel, habitant aux Lilias, chez qui les malfaiteurs avaient garé l'auto. Il l'a gardé ensuite à sa disposition, ses déclarations ayant paru suspectes.

On croit se trouver en présence d'une bande de voleurs d'autos, dans l'intention de revendre les pièces détachées.

Le droit de passage des aviateurs
EN ALLEMAGNE ET EN RUSSIE

Berlin. — Les gouvernements allemand et russe viennent de décider, par l'échange de notes, d'accorder aux aviateurs l'autorisation réciproque de voler au-dessus des frontières, mais seulement dans le cas d'entreprise sportive et en tenant compte de certaines prescriptions de détail.

Cette autorisation a été donnée en principe à l'aviateur russe Vassilief, qui doit se rendre prochainement de St-Pétersbourg à Paris.

NAUFRAGE d'un vapeur norvégien

Berlin. — Le vapeur norvégien « Espana », en route de Stettin à Bergen, a sombré. 8 hommes de l'équipage se sont noyés.

La crise ministérielle Bulgare

Sophia. — Les députés du parti agricole ont décidé de s'abstenir de toute participation dans le gouvernement, de ne prendre aucun engagement et de ne soutenir aucun ministre quel qu'il soit.

Le Sobranié s'est ajourné jusqu'au 10 janvier.

La libération des troupes

Sophia. — Le ministre de la guerre a ordonné la libération de la 35e classe. Il ne reste plus que deux classes sous les drapeaux.

Une bombe en Espagne

Cerbère. — A Alamaroza, province de Castellan une bombe a éclaté rue de la Trinidad, causant des dégâts importants aux maisons. On craint une vengeance politique.

LE PROCES DU COLONEL VAN REUTTER
(SUITE)

UN INCIDENT

Au cours de son interrogatoire, le lieutenant Schaltd s'étant exprimé, au sujet du « peuple », en termes qui soulevèrent des protestations dans l'auditoire, son défenseur a déclaré que le mot « peuple », employé par son client, ne s'adressait pas au peuple d'Alsace-Lorraine, mais aux manifestants eux-mêmes.

A la reprise des débats, qui eut lieu à quatre heures, le lieutenant Schaltd a tenu à déclarer que l'expression méprisante employée par lui pendant son interrogatoire s'adressait aux voyous, et non au peuple d'Alsace-Lorraine.

LES TEMOINS

On entend ensuite le brigadier de gendarmerie qui fut blessé d'un coup de pierre lors des incidents du 9 novembre.

Il avait reçu du directeur de l'arrondissement des instructions très sévères de procéder avec énergie. Il n'a jamais entendu les cris de « Vive la France ! » qu'on prétend avoir été poussés dans la rue.

Il évalue le nombre des personnes de 500 à 800 qui manifestaient dans la rue le 27 novembre. Il insiste sur cette circonstance que les officiers ont été provoqués et que la plupart des provocations venaient de petits enfants.

On entend l'assesseur Grossmann. Sa version correspond à celle du directeur d'arrondissement. Le 27 novembre au soir, lorsqu'il fit remarquer au colonel de Reutter que la situation présentait de graves dangers, le colonel lui répondit que ce serait une bonne chose si en ce moment les soldats se servaient de leurs armes.

Le témoin donne ensuite des précisions sur différentes arrestations de personnes absolument innocentes.

M. Knoepfler fait ressortir le peu de gravité des incidents, dont les enfants seuls étaient responsables.

M. Spiecker, conseiller de justice, assistait à l'arrestation des magistrats et à leur entrevue avec le colonel Reutter. Ce dernier refusa d'accepter aucune explication.

Le procureur Krauss exprime sa conviction que la population de Saverne est la plus calme de l'Alsace ; elle n'a jamais fait preuve d'animosité contre le militarisme. Si elle a montré de l'animosité à l'égard du colonel Reutter et du lieutenant Fortsner, c'est en raison de leur attitude provocante.

Le colonel fait remarquer à ce moment que les histoires racontées à son sujet sont calomnieuses.

Le procureur Krauss fait le récit des incidents du 27 novembre. Il assista au départ du régiment et remarque que la population avait pitié des soldats.

M. Brandt, juge de paix, assista aux incidents du 27 novembre et vit arrêter un homme complètement innocent. Il n'entendit aucun cri séditieux.

Le conseiller Jean décide alors d'entendre les officiers, afin de liquider la question des incidents du 27.

Les lieutenants Kuareaen et Brunswick entendirent des cris et des insultes, provenant de jeunes gens, à l'adresse des officiers.

Le lieutenant Fortsner fait la même déposition. Il ajoute qu'il a entendu crier : « Vive la France ! M... pour la Prusse ! » Il a reçu, ajoute-t-il, 400 lettres d'insultes de la part des habitants de Saverne.

Les témoins se succèdent ; leurs déclarations font ressortir une contradiction complète entre les dépositions des civils et celle des militaires.

M. Guiess estime que les arrestations n'étaient pas justifiées.

Le capitaine Gogt est d'avis contraire. Il fait le récit des incidents du 27 novembre et insiste sur la violence et la persévérance des cris. Il invoque le témoignage de MM. Frandt et Krauss.

Comme ceux-ci ont affirmé le contraire, M. Krauss revient déclarer à la barre qu'il maintient formellement sa déposition initiale.

On entend les dépositions de nombreux lieutenants, camarades de Fortsner, toutes favorables au colonel Reutter.

L'audience est levée à 8 h. 1/2.

Les débats continueront aujourd'hui.